



États financiers consolidés de

FONDS DE REVENU BFI CANADA

*Période du 25 avril 2002
au 30 septembre 2002*

(non vérifié)

**FONDS DE REVENU BFI DU CANADA –
ANALYSE PAR LA DIRECTION
DU TROISIÈME TRIMESTRE**

Aperçu de la Société

Le Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») fournit des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et de mise en décharge de déchets solides non dangereux à des clients des domaines commercial, industriel et résidentiel situés en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Les produits d'exploitation du Fonds font de celui-ci la deuxième entreprise de gestion des déchets non dangereux en importance au Canada. Le Fonds détient et exploite trois décharges, exerce des activités de collecte sur 18 marchés et exploite trois stations de transfert, sept installations de récupération de matériaux ainsi qu'une installation de production d'énergie à partir du gaz d'enfouissement. Le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts en fonction de tous les montants reçus par le Fonds, y compris les intérêts, les dividendes, le produit des rachats, le produit des rachats à des fins d'annulation, les rendements de capital et les remboursements de dette, déduction faite des frais raisonnables engagés, tels qu'ils sont établis par les fiduciaires, ainsi que des montants se rapportant au rachat de parts remboursables en espèces. En vertu de la déclaration de fiducie, les distributions mensuelles en espèces doivent être versées le quinzième jour du mois suivant ou vers cette date.

Avec prise d'effet le 25 avril 2002, le Fonds a acheté toutes les actions ordinaires, les débetures convertibles et les bons de souscription en circulation de 3743276 Canada Inc. Les résultats d'exploitation du Fonds sont présentés pour la période du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002 (la « période »).

Sommaire du rendement (pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002)

Le Fonds a généré des produits de 39,8 M\$ et de 68,8 M\$, un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de 13,6 M\$ et de 22,8 M\$ et un bénéfice net de 1,6 M\$ et de 5,4 M\$ ou 0,06 \$ et 0,20 \$ la part pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002, respectivement. Les distributions

déclarées, qui s'établissaient à 0,30 \$ et à 0,51667 \$ la part pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002, sont conformes au prospectus définitif du Fonds qui a été déposé le 16 avril 2002. Les distributions mensuelles de 0,10 \$ la part devraient continuer d'être versées dans un avenir prévisible. Les distributions par part prévues et déclarées pour la période du 25 avril 2002 au 31 décembre 2002 s'élèvent à 0,81667 \$ (1,20 \$ la part sur une base annualisée).

Le prospectus du Fonds incluait des prévisions pour la période de quatre mois et pour la période de huit mois se terminant le 30 avril 2002 et le 31 décembre 2002, respectivement. Le Fonds n'a pas préparé de prévisions trimestrielles et, par conséquent, aucune comparaison directe ne peut être effectuée pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002. À des fins de comparaison uniquement, le tableau suivant présente les résultats et les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002 par rapport à une fraction de trois huitièmes de la période prévisionnelle de huit mois (« prévisions pour le trimestre ») ainsi que pour la période terminée le 30 septembre 2002 correspondant à 159 jours de la période prévisionnelle de huit mois (« prévisions pour la période »). Les prévisions n'ayant pas été préparées à des fins de compilation pour douze mois consécutifs, la comparaison suivante devrait être considérée comme un aperçu des tendances de l'exploitation, sans égard à son caractère saisonnier.

	Trimestre terminé le 30 septembre 2002	Prévisions pour le trimestre	Période terminée le 30 septembre 2002	Prévisions pour la période
(en millions, sauf les montants par part)				
Produits d'exploitation . .	39,8 \$	37,4 \$	68,8 \$	64,8 \$
Charges d'exploitation . .	20,3	19,6	36,0	33,9
Frais de vente, généraux et administratifs	5,9	5,3	10,0	9,1
Bénéfice avant les éléments suivants : . . .	13,6	12,5	22,8	21,8
Amortissement	11,3	11,3	18,8	19,5
Intérêts	1,1	1,2	2,0	2,1
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1,2	0	2,0	0,2
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(0,4)	0,4	(3,4)	0,7
Bénéfice net (perte nette)	1,6 \$	(0,4)\$	5,4 \$	(0,5)\$
Bénéfice net (perte nette) par part de fiducie, de base et dilué	0,06 \$	(0,02)\$	0,20 \$	(0,02)\$
Nombre de parts en circulation	26 500 000	26 500 000	26 500 000	26 500 000
Dépenses en immobilisations liées à la maintenance	3,3 \$	3,5 \$	4,7 \$	4,9 \$
Dépenses en immobilisations liées à la croissance	1,3	1,4	2,3	2,4
Total des dépenses en immobilisations	4,6 \$	4,9 \$	7,0 \$	7,3 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution	8,9 \$	7,4 \$	15,7 \$	14,1 \$
Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution par part de fiducie	0,34 \$	0,28 \$	0,59 \$	0,53 \$
Total des distributions déclarées	8,0 \$		13,7 \$	
Total des distributions déclarées par part de fiducie	0,30 \$		0,52 \$	

Le Fonds se conforme aux directives de l'Institut Canadien des Comptables Agréés sur la comptabilisation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent des frais d'acquisition et des coûts additionnels sur la juste valeur des actifs acquis; l'écart d'acquisition sera soumis à un test de dépréciation annuel et, s'il y a lieu, fera l'objet d'une réduction de valeur afin de refléter toute dépréciation.

Revue de l'exploitation (pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002)

Produits d'exploitation : Les produits d'exploitation se sont établis à 39,8 M\$ et à 68,8 M\$, soit une hausse de 6,4 % et de 6,2 % par rapport aux prévisions du trimestre et de la période, respectivement. La principale raison qui explique le fait que les résultats réels soient supérieurs aux prévisions pour le trimestre et la période est l'augmentation des produits tirés des collectes industrielles et des activités des décharges ainsi que des prix des marchandises réalisés.

Charges d'exploitation : Les charges d'exploitation ont atteint 20,3 M\$ et 36,0 M\$, contre 19,6 M\$ et 33,9 M\$ pour les prévisions du trimestre et de la période respectivement. Pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002, les charges d'exploitation ont augmenté, parallèlement aux produits d'exploitation. Les charges d'exploitation, qui comprennent les provisions au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture ainsi que les frais liés à la main-d'oeuvre et à l'élimination, sont directement touchées par l'augmentation du volume de déchets solides collectés et éliminés.

Frais de vente, généraux et administratifs : Les frais de vente, généraux et administratifs se sont élevés à 5,9 M\$ et à 10,0 M\$, par rapport aux prévisions pour le trimestre et la période, où ils ont été établis à 5,3 M\$ et à 9,1 M\$ respectivement. Le fait que les résultats réels excèdent les prévisions s'explique par un ensemble de facteurs.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement : Le BAIIA a totalisé 13,6 M\$ et 22,8 M\$, soit 1,1 M\$ et 1,0 M\$ de plus que les prévisions pour le trimestre et la période, qui étaient de 12,5 M\$ et de 21,8 M\$. En pourcentage des produits d'exploitation, le BAIIA est conforme aux prévisions.

Intérêts débiteurs : Les intérêts débiteurs réels pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002 sont conformes aux prévisions pour le trimestre et la période. Cette variation s'explique par la légère baisse des taux d'intérêts.

Impôts sur les bénéfices : L'économie d'impôts sur les bénéfices s'est chiffrée à 0,4 M\$ et à 3,4 M\$ pour le

trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002. L'économie d'impôts sur les bénéfices est composée de charges d'impôts exigibles de 0,3 M\$ et de 0,4 M\$ et d'économies d'impôts futurs de 0,7 M\$ et de 3,8 M\$, respectivement. L'économie d'impôt constatée pour le trimestre et pour la période terminés le 30 septembre 2002 est supérieure aux prévisions en raison d'un rajustement apporté à la constatation de la déductibilité des intérêts. Les passifs d'impôts futurs découlent en grande partie des écarts entre l'excédent de la valeur comptable des actifs incorporels et des actifs liés aux décharges et leur valeur fiscale.

Dépenses en immobilisations : Les dépenses en immobilisations, qui englobent les dépenses en immobilisations liées à la maintenance et les dépenses liées à la croissance, ont totalisé 4,6 M\$ et 7,0 M\$ pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002. Les dépenses en immobilisations liées à la maintenance, qui correspondent au remplacement d'immobilisations de manière à assurer les activités en cours de la Société, et les dépenses liées à la croissance, composées de nouvelles immobilisations ou d'immobilisations destinées à des activités futures, sont conformes aux prévisions.

Flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution : Les flux de trésorerie disponibles aux fins de distribution, calculés comme le BAIIA moins les intérêts, les impôts exigibles et les dépenses en immobilisations liées à la maintenance, se sont élevés à 8,9 M\$ et à 15,7 M\$, soit 1,5 M\$ et 1,6 M\$ de plus que les prévisions pour le trimestre et la période. Le dépassement des résultats d'exploitation ciblés jumelé à une baisse marginale des intérêts, de la charge d'impôts exigibles et des dépenses en immobilisations liées à la maintenance s'est traduit par des flux de trésorerie disponibles supplémentaires aux fins de distribution.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le Fonds dispose d'un prêt renouvelable pouvant atteindre un montant maximal de 28,6 M\$, dont une tranche de 8,6 M\$ se rapporte spécifiquement à une lettre de crédit requise pour l'exploitation d'une des décharges du Fonds. Le solde de 20,0 M\$ est disponible

afin de financer les variations du fonds de roulement du Fonds ainsi que ses besoins en matière de liquidités non liées à l'exploitation, qui comprennent les acquisitions et les dépenses en immobilisations liées à la croissance. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation générés au cours du trimestre et de la période terminés le 30 septembre 2002 ont totalisé 12,1 M\$ et 20,2 M\$. À l'exclusion des acquisitions, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 4,9 M\$ et à 7,5 M\$ pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002 et sont directement attribuables aux développements liés à l'achat de véhicules et de conteneurs et aux cellules d'enfouissement. Outre l'émission et l'annulation de parts de fiducie, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se composent des distributions versées aux participants, déduction faite du produit tiré du prêt renouvelable afin de combler les besoins en fonds de roulement.

Au cours de la période, le Fonds a procédé à deux acquisitions complémentaires pour une contrepartie totale en espèces de 0,3 M\$. Les deux acquisitions ont été financées au moyen des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation. Aucune acquisition n'a été faite au cours du trimestre visé.

Distributions

Le Fonds a versé aux porteurs de parts des distributions en espèces de 0,41667 \$ la part pour la période, et a déclaré le versement d'une distribution de 0,10 \$ la part, payable le 15 octobre 2002 aux porteurs de parts inscrits le 30 septembre 2002.

Caractère saisonnier

Les produits d'exploitation sont généralement plus élevés au printemps, en été et en automne puisqu'une plus grande quantité de déchets solides non dangereux sont collectés et éliminés. La hausse des produits tirés des activités des décharges et de la collecte industrielle est partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, qui sont comptabilisés selon les données par part, et par l'augmentation des frais d'exploitation liés à la collecte, respectivement.

Risques et incertitudes

Les risques et les incertitudes présentés sous la rubrique *Analyse par la direction* figurant dans le prospectus définitif du Fonds déposé le 16 avril 2002 demeurent essentiellement inchangés.

Perspectives

Pour le trimestre et la période terminés le 30 septembre 2002, les résultats d'exploitation de tous les segments ont été solides et conformes aux résultats prévisionnels de la période de huit mois présentés dans le prospectus. La direction estime que les dépenses en immobilisations liées à la maintenance n'excéderont pas les montants prévus qui figurent dans le prospectus du Fonds.

Le processus visant l'obtention d'un permis nécessaire à l'agrandissement de la décharge de Lachenaie suit son cours conformément aux attentes de la direction décrites dans le prospectus définitif du Fonds. Jusqu'à présent, la direction a respecté toutes les exigences réglementaires et elle est confiante d'obtenir l'approbation finale avant l'expiration du permis actuel du Fonds. L'approbation repose principalement sur les conditions suivantes :

- Faire approuver par l'autorité provinciale, dans le cadre de son autorisation générale des règlements locaux de zonage pour la région, le règlement de zonage local déjà approuvé localement;
- Demander l'approbation finale d'agrandissement en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec).

Le processus visant l'approbation provinciale du règlement de zonage devait, au départ, se terminer avant le 15 juin 2002. Le Fonds a pris toutes les mesures nécessaires relativement à ce processus et a obtenu l'approbation locale du zonage en 2001. En juin, un plan de zonage remanié de la ville de Terrebonne, où se trouve la décharge de Lachenaie, a été déposé par la municipalité auprès de l'autorité provinciale appropriée. Ce manquement amorce un processus d'approbation limité dans le temps par l'autorité provinciale et requiert de celle-ci qu'elle approuve toutes les modifications en matière de zonage de la ville de Terrebonne avant la fin du mois de novembre 2002. La direction prévoit recevoir un avis officiel de l'approbation provinciale du zonage de la ville de Terrebonne avant la fin du mois de novembre 2002.

En ce qui concerne l'obtention du permis visant l'agrandissement en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec), l'étude d'impact environnemental, qui a été déposée auprès du ministère de l'Environnement du Québec le 2 avril 2002, suit son cours sans interruption.

À l'avenir, le principal objectif de la direction consiste à augmenter l'encaisse distribuable en continuant d'accroître l'éventail de services du Fonds ainsi qu'en améliorant son efficacité et en intensifiant sa croissance par l'intermédiaire d'acquisitions stratégiques. À cet effet, la direction examine et évalue régulièrement la possibilité d'effectuer des acquisitions stratégiques, en particulier celles qui permettraient d'augmenter les flux de trésorerie disponibles et, par conséquent, les distributions. Les initiatives stratégiques à venir pourront être financées au moyen d'emprunts, de l'émission de parts additionnelles, du fonds de roulement ou des flux de trésorerie tirés des activités d'exploitation.

La direction a la conviction qu'elle peut maintenir le niveau de distribution actuel. Les fiduciaires estimeront que les hausses futures sont appropriées.

Avertissement à l'égard des énoncés prospectifs

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à l'égard des activités du Fonds ou du contexte dans lequel il exerce ses activités, qui se fondent sur l'exploitation, les estimations, les prévisions et les projections du Fonds. Ces énoncés ne constituent pas une garantie relativement au rendement futur et elles comportent des risques et des incertitudes qu'il est difficile de prévoir ou qui sont hors de la volonté du Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux présentés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent ceux formulés dans d'autres documents publics. De ce fait, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, qui ne s'appliquent qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Le Fonds se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de l'obtention de nouvelles données, de la réalisation d'événements futurs ou autrement.

FONDS DE REVENU BFI CANADA**Bilan consolidé****30 septembre 2002**

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

ACTIF**À COURT TERME**

Espèces et quasi-espèces	4 966 \$
Débiteurs	23 718
Autres débiteurs	247
Charges payées d'avance	<u>3 222</u>
	32 153
AUTRES DÉBITEURS	799
ACTIFS INCORPORELS (note 4)	80 940
ÉCART D'ACQUISITION	49 171
FRAIS REPORTÉS	1 871
FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ..	2 279
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
(note 5)	91 133
ACTIFS LIÉS AUX DÉCHARGES	
(note 6)	<u>122 694</u>
	<u>381 040 \$</u>

PASSIF**À COURT TERME**

Créditeurs	10 424 \$
Charges à payer	6 122
Distribution à payer	2 650
Impôts à payer	421
Produits reportés	5 162
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	<u>247</u>
	25 026
DETTE À LONG TERME (note 7)	73 049
COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS- FERMETURE DES DÉCHARGES	
(note 8)	7 715
PASSIFS D'IMPÔTS FUTURS (note 9)	<u>28 567</u>
	<u>134 357</u>
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS	
PARTS DE FIDUCIE (note 10)	<u>246 683</u>
	<u>381 040 \$</u>

FONDS DE REVENU BFI CANADA
État consolidé des résultats
Période du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002
(non vérifié)
(en milliers de dollars, sauf le bénéfice par part)

	Trimestre terminé le 30 septembre 2002	Du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002
PRODUITS	39 847 \$	68 818 \$
CHARGES		
D'EXPLOITATION	20 286	36 045
FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	5 954	10 013
BÉNÉFICE AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS : ..	13 607	22 760
AMORTISSEMENT	11 288	18 742
INTÉRÊTS	1 165	1 992
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 154	2 026
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (note 9)		
Exigibles	261	388
Futurs	(696)	(3 740)
	(435)	(3 352)
BÉNÉFICE NET	1 589 \$	5 378 \$
Bénéfice net par part de fiducie, de base et dilué	0,06 \$	0,20 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	26 500	26 500

FONDS DE REVENU BFI CANADA
État consolidé des flux de trésorerie
Période du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002
(non vérifié)
(en milliers de dollars)

**FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX
ACTIVITÉS SUIVANTES**

	Trimestre terminé le 30 septembre 2002	Du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002
EXPLOITATION		
Bénéfice net pour la période	1 589 \$	5 378 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des actifs incorporels	3 130	5 222
Amortissement des frais de financement reportés	220	367
Amortissement des immobilisations corporelles	4 890	8 105
Amortissement des actifs liés aux décharges	3 048	5 048
Provision au titre des coûts liés aux activités de fermeture et d'après- fermeture des décharges	718	1 231
Impôts futurs	(696)	(3 740)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	<u>(786)</u>	<u>(1456)</u>
	12 113	20 155
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>340</u>	<u>1 280</u>
Liquidités provenant des activités d'exploitation ..	<u>12 453</u>	<u>21 435</u>
INVESTISSEMENT		
Acquisitions	—	(158 660)
Achat d'immobilisations corporelles	(4 349)	(5 179)
Actifs liés aux décharges	(232)	(1 842)
Frais reportés	<u>(297)</u>	<u>(435)</u>
Liquidités affectées aux activités d'investissement ..	<u>(4 878)</u>	<u>(166 116)</u>
FINANCEMENT		
Produit du prêt renouvelable	1 250	1 250
Émission de parts de fiducie	—	176 609
Parts de fiducie rachetées aux fins d'annulation	—	(17 170)
Distributions payées aux porteurs de parts	<u>(7 950)</u>	<u>(11 042)</u>
Liquidités liées aux activités de financement	<u>(6 700)</u>	<u>149 647</u>
FLUX DE TRÉSORERIE, MONTANT NET	875	4 966
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	<u>4 091</u>	<u>—</u>
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES, À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u><u>4 966 \$</u></u>	<u><u>4 966 \$</u></u>
DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE :		
Les espèces et quasi-espèces comprennent les éléments suivants :		
Espèces		2 257 \$
Quasi-espèces		<u>2 709</u>
		<u><u>4 966 \$</u></u>
Liquidités versées au cours de la période pour les éléments suivants :		
Impôts sur les bénéfices	— \$	— \$
Intérêts	1 174 \$	2 298 \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA
État consolidé de l'avoir des porteurs de parts
Période du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002
(non vérifié)
(en milliers de dollars)

SOLDE, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE ..	— \$
Émission de parts de fiducie	272 167
Annulations	(17 507)
Surplus d'apport	337
Bénéfice net	5 378
Distributions	<u>(13 692)</u>
SOLDE, À LA FIN DE LA PÉRIODE ...	<u>246 683</u> \$

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

1. STRUCTURE DU FONDS

Le Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») est une fiducie à vocation restreinte et à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour le 15 avril 2002. Le Fonds détient les actions ordinaires et les billets de BFI Canada Holdings Inc. (« Holdings ») et, par l'intermédiaire de sa filiale d'exploitation, BFI Canada Inc. (« BFI Canada »), et de ses deux filiales, BFI Usine de Triage Lachenaie Ltd. (« BFI Usine ») et Entreprise Sanitaire F.A. Ltée (« FA »), il fournit des services de collecte et de mise en décharge de déchets solides non dangereux à des clients des domaines commercial, industriel et résidentiel situés en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Le Fonds verse des distributions en espèces aux porteurs de parts en fonction de tous les montants reçus par le Fonds, y compris les intérêts, les dividendes, le produit des rachats, le produit des rachats aux fins d'annulation, les rendements de capital et les remboursements de la dette, déduction faite des frais raisonnables engagés, comme ils sont établis par les fiduciaires, ainsi que des montants se rapportant au rachat de parts remboursables en espèces et aux intérêts débiteurs. La déclaration de fiducie stipule que les distributions mensuelles en espèces doivent être versées aux porteurs de parts le quinzième jour du mois suivant ou vers cette date.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que le Fonds effectue des estimations et des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges pour la période visée. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimés.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici les principales conventions comptables, qui correspondent à celles présentées dans le prospectus définitif du Fonds :

Mode de présentation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds et de ses filiales en propriété exclusive, soit Holdings, BFI Canada, BFI Usine et FA. Les opérations et les soldes intersociétés ont tous été éliminés au moment de la consolidation. Les états financiers consolidés couvrent la

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

période commençant à la date de l'acquisition par Holdings de la totalité du capital-actions, des débetures convertibles et des bons de souscription en circulation de 3743276 Canada Inc. (« BFI Holdco »), soit du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent l'encaisse et les placements du marché monétaire à court terme hautement liquides assortis d'une échéance initiale d'au plus trois mois.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels incluent les contrats de collecte avec des clients, les licences relatives aux stations de transfert et les marques de commerce et sont réputés avoir une durée de vie définie. Les actifs incorporels à durée de vie définie sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Contrats de collecte avec des clients	Durée moyenne du contrat plus une période de renouvellement après la prise d'effet de l'attrition de la clientèle annuelle prévue de 3 %
Licences relatives aux stations de transfert	Durée de la licence
Marques de commerce	De 10 à 13 ans

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et la valeur comptable de l'écart d'acquisition fait au moins l'objet de tests de dépréciation annuels et, le cas échéant, sera réduite pour refléter l'écart entre la juste valeur et la valeur comptable.

Frais reportés

Les frais reportés sont liés à l'aménagement des décharges, y compris le coût des licences relatives aux décharges et d'autres projets d'immobilisations pour lesquels l'amortissement n'a pas encore commencé. La direction examine périodiquement les valeurs comptables des frais reportés afin de cerner toute dépréciation éventuelle, et toute réduction de valeur au montant recouvrable net en résultant est constatée dans la période au cours de laquelle la dépréciation est subie.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés représentent les honoraires et les coûts liés à l'obtention de la dette à long terme. Le Fonds amortit ces coûts sur la durée de la dette.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts futurs sont calculés au moyen de la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et sont évalués selon les taux d'imposition et les lois fiscales pratiquement en vigueur qui seront en vigueur lorsque les écarts sont censés se résorber.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Immeubles et améliorations	20 à 40 ans
Véhicules et matériel	3 à 8 ans
Conteneurs et compacteurs	5 à 10 ans
Mobilier, agencements et matériel informatique	3 à 10 ans

Actifs liés aux décharges

Les actifs liés aux décharges représentent le coût du dégagement des décharges, y compris les coûts d'acquisition initiaux et les coûts engagés relativement à l'aménagement et à la construction des décharges. Le coût des licences relatives aux décharges, de même que les coûts d'aménagement et de construction des décharges prévus, sont amortis sur une base individuelle à mesure que le dégagement de la décharge est utilisé. L'estimation de la capacité des décharges est mise à jour annuellement par la direction en fonction de renseignements obtenus par levée et fournis par des ingénieurs indépendants. L'incidence des modifications de la capacité et des coûts de construction estimatifs sur la charge au titre de l'amortissement annuel est comptabilisée prospectivement.

La capacité de décharge disponible totale aux fins de l'amortissement des actifs liés aux décharges représente la somme du dégagement permis estimatif (après obtention de la

FONDS DE REVENU BFI CANADA
Notes complémentaires
Période du 25 avril 2002 au
30 septembre 2002
(non vérifié)
(en milliers de dollars)

licence finale auprès des organismes de réglementation) et du dégage­ment permis réputé, ce qui représente une estimation du dégage­ment qui, selon la direction, est susceptible d'être finalement permis en fonction des hypothèses suivantes :

- Des employés travaillent activement pour obtenir le permis ou les modifications au permis nécessaires en vue d'agrandir une décharge existante, et le projet est bien engagé;
- Il est probable que les approbations nécessaires seront obtenues dans une période de temps normale en ce qui a trait à la demande et au traitement des approbations pour les territoires dans lesquels la décharge est située;
- Le Fonds bénéficie d'un droit légal lui permettant d'utiliser ou d'obtenir un terrain à l'égard du projet d'agrandissement;
- Il n'existe aucune restriction ou question politique, technique, juridique ou commerciale pouvant entraver la réussite d'un tel agrandissement;
- Une analyse de faisabilité financière a été réalisée et les résultats démontrent que l'agrandissement a une incidence financière et opérationnelle positive, de sorte que la direction est déterminée à poursuivre l'agrandissement;
- Un dégage­ment des décharges additionnel et les coûts connexes ont été estimés en fonction de la définition du concept de l'agrandissement prévu.

En général, BFI Canada et son prédécesseur ont réussi à obtenir les approbations nécessaires en vue des agrandissements projetés. Toutefois, il n'y a aucune garantie que le Fonds réussira à obtenir les approbations nécessaires pour agrandir les décharges dans le futur.

La direction examine périodiquement les valeurs comptables des actifs liés aux décharges afin de déceler toute perte de valeur éventuelle, et toute réduction de valeur au montant recouvrable net en résultant est constatée dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est subie.

Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges

Les coûts à payer liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture ont trait aux coûts de restauration des lieux, de surveillance et de maintenance qui seront engagés relativement aux décharges exploitées par le Fonds une fois que les

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

emplacements n'accepteront plus de déchets. Les coûts de fermeture comprennent les coûts nécessaires pour recouvrir les cellules pleines des décharges et pour démonter et enlever certaines structures. Les coûts d'après-fermeture comprennent presque tous les coûts qui doivent être engagés suivant la fermeture d'une décharge, y compris la surveillance de l'eau souterraine et la gestion du lixiviat. Les estimations à court terme de ces coûts sont établies au moins annuellement par les ingénieurs du Fonds et le personnel comptable en fonction de la réglementation régissant les décharges à laquelle est assujettie chaque installation. Des coûts individuels sont déterminés en divisant les coûts restants qui n'ont pas encore été comptabilisés par le dégagement permis restant devant être utilisé. Les coûts annuels passés en charges représentent les coûts individuels multipliés par le nombre d'unités utilisées au cours de l'exercice.

Produits

Les produits sont principalement composés des frais de collecte de déchets payés par les clients des domaines commercial, industriel et résidentiel ainsi que des frais de transfert et de mise en décharge imputés à des tiers. En ce qui a trait aux activités de collecte et de mise en décharge, les produits sont constatés lorsque les services sont fournis, soit au moment de la mise en décharge des déchets recueillis. Les produits reportés ont trait aux contrats de collecte à long terme, en vertu desquels une facturation anticipée est effectuée avant que les services soient fournis.

Avantages sociaux futurs

Les coûts des avantages complémentaires de retraite et de certains avantages postérieurs à l'emploi sont constatés sur la période au cours de laquelle l'employé a rendu les services en retour de ces avantages. D'autres avantages postérieurs à l'emploi sont constatés au moment où l'événement donnant lieu à l'obligation survient.

Le Fonds détient à la fois un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées; il cumule ses obligations en vertu de régimes d'avantages sociaux et les coûts qui y sont associés, déduction faite des actifs du régime. Le Fonds a adopté les conventions suivantes :

- Le coût des prestations de retraite gagnées par les salariés est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite est de 11,3 ans.

3. ACQUISITIONS

- (i) Le 25 avril 2002, le Fonds, par l'intermédiaire de Holdings, a acquis la totalité des actions ordinaires, des débiteures convertibles et des bons de souscription en circulation de BFI Holdco, pour une contrepartie totale de 249 439 \$. L'opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. BFI Holdco est incorporée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Par l'intermédiaire de ses trois principales filiales en exploitation, soit BFI Canada, BFI Usine et FA, BFI Holdco fournit des services de collecte et de mise en décharge de déchets solides non dangereux à des clients des domaines commercial, industriel et résidentiel situés en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario et au Québec.

Actif net acquis :

Actif à court terme, y compris l'encaisse de 1 081 \$	22 551 \$
Actifs incorporels	86 007
Écart d'acquisition	51 175
Frais reportés	1 436
Frais de financement reportés	2 646
Immobilisations corporelles	93 912
Actifs liés aux décharges	125 900
Autres actifs à long terme	986
Passif à court terme	(17 405)
Dette à long terme	(71 987)
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(7 940)
Passifs d'impôts futurs	(37 842)
	<u>249 439 \$</u>

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

Contrepartie :	
Espèces	148 879 \$
Parts	90 000
	<u>238,879</u>
Coûts d'acquisition et frais associés	10 560
	<u>249 439 \$</u>

L'allègement fiscal futur lié aux coûts d'acquisition et frais associés totalise 2 004 \$, lequel montant a été crédité à l'écart d'acquisition.

Le calcul des passifs d'impôts futurs, qui représentent l'incidence fiscale de l'écart entre les données financières et la valeur fiscale des actifs et des passifs acquis, a été rajusté depuis le 30 juin 2002, à la suite du dépôt des déclarations de revenus nécessaires après le changement de contrôle. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un redressement compensateur.

Les résultats de cette société acquise ont été inclus dans les présents états financiers consolidés à compter du 25 avril 2002.

Les opérations suivantes relatives à l'acquisition ont été effectuées simultanément et ont été reflétées dans le calcul des montants ci-dessus :

- (a) BFI Holdco a fusionné avec Holdings et poursuit ses activités sous le nom de Holdings.
- (b) Holdings a versé 41 812 \$, représentant le capital et les intérêts courus, exigibles sur l'emprunt non renouvelable de BFI Holdco.
- (c) Holdings a versé 17 551 \$, représentant le capital et les intérêts courus, exigibles sur le prêt à terme et le prêt-relais de BFI Holdco. Le montant résiduel de la dette à long terme de 71 987 \$ représente la valeur du prêt à terme renégocié, d'un montant de 71 000 \$ et les prêts octroyés pour le compte de F.A., qui s'élèvent à 987 \$.
- (d) Holdings a versé 12 500 \$, représentant le capital et les intérêts théoriques, exigibles sur la débenture subordonnée de BFI Holdco.
- (e) Holdings a versé 2 000 \$ à titre de paiement unique effectué à la place de tous les paiements de redevances qui seraient autrement payables en vertu de la convention visant l'utilisation de la marque de

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

commerce « BFI » et le logo connexe à l'égard de la durée initiale de 15 ans (se reporter à la note 11).

(f) Holdings a radié 5 886 \$ de frais de financement reportés.

(ii) Avec prise d'effet le 30 avril 2002, le Fonds a conclu une convention de rachat d'actions dans le but d'acquérir une entreprise de collecte de déchets solides et de recyclage par camions à chargement frontal de Vancouver pour une contrepartie en espèces de 217 \$. Le prix d'achat est réparti comme suit :

Immobilisations corporelles	102 \$
Actifs incorporels – contrat de collecte avec des clients	<u>115</u>
	<u>217 \$</u>

(iii) Avec prise d'effet le 30 juin 2002, le Fonds a conclu une convention de rachat d'actions dans le but d'acquérir une entreprise de collecte de déchets solides par camions à chargement frontal de Montréal pour une contrepartie en espèces de 85 \$. Le prix d'achat est réparti comme suit :

Immobilisations corporelles	45 \$
Actifs incorporels – contrat de collecte avec des clients	<u>40</u>
	<u>85 \$</u>

4. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Ajouts
Contrats de collecte avec des clients	82 270 \$	5 078 \$	77 192 \$	82 270 \$
Licences relatives aux stations de transfert	1 592	68	1 524	1 592
Marque de commerce	<u>2 300</u>	<u>76</u>	<u>2 224</u>	<u>2 300</u>
	<u>86 162 \$</u>	<u>5 222 \$</u>	<u>80 940 \$</u>	<u>86 162 \$</u>

L'amortissement pour la période allant du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002 s'est établi à 5 222 \$ (3 130 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002).

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortisse- ment cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Terrains et améliorations	14 962 \$	— \$	14 962 \$
Immeubles et améliorations	28 302	525	27 777
Véhicules et matériel . . .	31 741	4 830	26 911
Conteneurs et comptacteurs	20 323	1 663	18 660
Mobilier, agencements et matériel informatique	3 684	861	2 823
	<u>99 012 \$</u>	<u>7 879 \$</u>	<u>91 133 \$</u>

6. ACTIFS LIÉS AUX DÉCHARGES

	<u>Coût</u>	<u>Amortisse- ment cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Actifs liés aux décharges	<u>127 742 \$</u>	<u>5 048 \$</u>	<u>122 694 \$</u>

Le Fonds exploite trois décharges, lesquelles ont une période d'exploitation restante estimative de 1 an, de 5 à 6 ans et de 40 ans respectivement, en fonction des volumes de mise en décharge actuels et d'une semaine d'exploitation de six jours pour chaque emplacement. Une demande a été faite afin d'agrandir la décharge de Lachenaie, ce qui en ferait passer la période d'exploitation de 1 an à 40 ans. Le permis d'agrandissement devrait être octroyé pour une durée de 25 ans et une demande d'agrandissement visant l'utilisation de la capacité permise alors restante du site sera requise. La direction prévoit recevoir le permis nécessaire avant l'échéance du permis actuel et amortit les coûts relatifs à la décharge de Lachenaie sur la capacité permise et réputée permise. La valeur comptable nette de la décharge de Lachenaie au 30 septembre 2002 est de 84 291 \$.

FONDS DE REVENU BFI CANADA
Notes complémentaires
Période du 25 avril 2002 au
30 septembre 2002
(non vérifié)
(en milliers de dollars)

7. DETTE À LONG TERME

Emprunt à terme	71 000 \$
Prêt renouvelable	1 250
Autres	<u>1 046</u>
	73 296
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	<u>247</u>
	<u><u>73 049 \$</u></u>

L'emprunt à terme est disponible jusqu'à un maximum de 71 000 \$ et, au gré de Holdings, porte intérêt à un taux préférentiel bancaire ou au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 1 %, plus un 2 % additionnel sur l'une ou l'autre des options sur taux d'intérêt, payables mensuellement à terme échu. Holdings, toujours à son gré, peut payer en avance la totalité de l'emprunt à terme, ou une partie de celui-ci d'un montant d'au moins 2 000 \$, et est assujettie à une charge additionnelle sur le capital de l'emprunt à terme prépayé équivalente à 2 % avant le 25 avril 2003, à 1 % entre le 26 avril 2003 et le 25 octobre 2003 et à néant par la suite. L'emprunt à terme est remboursable en entier le 25 avril 2005 ou en cas de défaut, selon la date la plus rapprochée des deux, et il est garanti par une sûreté de premier rang sur les actifs du Fonds et de ses filiales. Les intérêts payés d'avance, représentant l'escompte sur les acceptations bancaires, ont totalisé 351 \$ et sont inclus dans les charges payées d'avance.

Holdings dispose également d'un emprunt renouvelable pouvant atteindre un montant maximal de 28 600 \$, dont une tranche de 8 600 \$ se rapporte spécifiquement à une lettre de crédit nécessaire à l'exploitation d'une décharge. Lorsque l'emprunt renouvelable est utilisé, l'emprunt porte intérêt, au choix de Holdings, au taux bancaire préférentiel ou au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 1 %, plus un 2 % additionnel sur l'une ou l'autre des options de taux d'intérêt, payables mensuellement à terme échu. Les tranches inutilisées de l'emprunt renouvelable sont assujetties à une charge de 0,5 % sur les montants du capital non remboursés, payable trimestriellement à terme échu. Le total du capital et des intérêts non payés sont exigibles et payables au plus tard le 25 avril 2005 ou, en cas de défaut, selon la date la plus rapprochée des deux. Les avances de l'emprunt renouvelable ne doivent pas dépasser 10 000 \$ pour les acquisitions permises et 17 000 \$, 18 000 \$ et 15 000 \$ pour des dépenses en immobilisations pour les exercices se terminant en 2002, 2003 et par la suite, respectivement. L'emprunt renouvelable est

FONDS DE REVENU BFI CANADA
Notes complémentaires
Période du 25 avril 2002 au
30 septembre 2002
(non vérifié)
(en milliers de dollars)

garanti par une sûreté de premier rang sur les actifs du Fonds et de ses filiales. Les intérêts payés d'avance, qui représentent l'escompte applicable aux acceptations bancaires, se sont élevés à 5 \$ et sont comptabilisés avec les charges payées d'avance.

Les autres éléments de la dette à long terme sont constitués de deux emprunts bancaires de 272 \$ et de 774 \$. Le premier emprunt vient à échéance le 15 mai 2005, porte intérêt à 7,9 % et est garanti par la Ville de La Plaine. Le deuxième vient à échéance le 12 mars 2007, porte intérêt à 7,0 % et est garanti par la Ville de Terrebonne. Ces emprunts ont été contractés afin que FA puisse acquérir des conteneurs à fournir aux villes respectives. Les emprunts sont remboursés directement par la Ville de La Plaine et la Ville de Terrebonne au prêteur en montants mensuels comprenant le capital et les intérêts. Les autres débiteurs à court terme et à long terme comprennent des billets exigibles des Villes de La Plaine et de Terrebonne assortis des mêmes modalités que l'emprunt sous-jacent.

Les intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 1 992 \$ pour la période comprise entre le 25 avril 2002 et le 30 septembre 2002 (1 165 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002).

Les remboursements de capital exigés pour les cinq prochains exercices se terminant le 31 décembre et par la suite sont les suivants :

2002	60 \$
2003	252
2004	271
2005	72 474
2006	190
Par la suite	49
	<u>73 296 \$</u>

8. COÛTS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES

Le Fonds exploite actuellement trois décharges de déchets solides et est responsable des coûts de surveillance et de maintenance relatifs à la fermeture et à l'après-fermeture de chaque emplacement. Les coûts totaux estimatifs liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture seront entièrement comptabilisés pour ces décharges au moment où ces installations cesseront de recevoir des déchets et seront fermées. Les charges à payer existantes s'établissant à 7 715 \$ au 30 septembre 2002, une provision d'environ 17 193 \$ de charges additionnelles devra être constituée sur la période d'exploitation restante de ces

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

décharges, ce qui englobe les coûts environnementaux et le contrôle du méthane, découvert en vertu des permis relatifs aux installations existantes. Des examens environnementaux sont effectués par des conseillers externes plusieurs fois par année. Les paiements futurs prévus des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture au 30 septembre 2002 sont les suivants :

2002	1 632 \$
2003	2 028
2004	580
2005	930
2006	692
Par la suite	19 046
	<u>24 908 \$</u>

Afin d'estimer les coûts relatifs aux obligations de fermeture et d'après-fermeture, la direction doit formuler un certain nombre d'hypothèses quant aux développements technologiques ou réglementaires potentiels futurs. Les coûts finaux pourraient varier par rapport à ces estimations.

Aucun coût d'après-fermeture n'a été comptabilisé pour la décharge de Lachenaie puisque l'emplacement possède une usine de génération d'électricité alimentée par le gaz de la décharge qui devrait générer des produits suffisants une fois que la décharge cessera de recevoir des déchets pour contrebalancer les coûts liés aux activités d'après-fermeture.

9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le Fonds est imposé comme une fiducie de fonds commun de placement aux fins de l'impôt. Conformément à la déclaration de fiducie, le fiduciaire distribuera aux porteurs de parts tout le bénéfice imposable directement gagné par la fiducie et déduira ces distributions aux fins de l'impôt. Le bénéfice imposable des filiales dont le siège social se trouve au Canada est assujetti à un taux d'imposition d'environ 39 %.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

Le tableau suivant fait le rapprochement des écarts entre les impôts sur les bénéfices découlant uniquement de l'application des taux réglementaires au bénéfice avant impôts du Fonds, et de l'économie d'impôts figurant dans les états financiers.

	Trimestre terminé le 30 septembre 2002	Du 25 avril 2002 au 30 septembre 2002
Bénéfices avant impôts	1 154 \$	2 026 \$
Charge fiscale au taux de base combiné	450	790
Impôts sur les bénéfices imputables aux porteurs de parts	(2 043)	(4 849)
Impôts des grandes sociétés	261	388
Autres	897	319
Économie d'impôt	<u>(435)\$</u>	<u>(3 352)\$</u>

Les principales composantes des impôts futurs du Fonds sont les suivantes :

Actifs d'impôts futurs	
Reports prospectifs de pertes fiscales inutilisées	7 410 \$
Frais de financement reportés et frais du placement	5 966
Valeur comptable des immobilisations corporelles excédant la valeur fiscale	320
Provisions comptables non déductibles à l'heure actuelle aux fins de l'impôt	1 195
	<u>14 891</u>
Passifs d'impôts futurs	
Valeur comptable des actifs incorporels excédant la valeur fiscale	25 901
Valeur comptable des actifs liés aux décharges excédant la valeur fiscale	17 557
	<u>43 458</u>
Passifs d'impôts futurs, montant net	<u>28 567 \$</u>

10. PARTS DE FIDUCIE

Un nombre illimité de parts peuvent être émises. Chaque part est transférable, confère un droit de vote et représente une fraction

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

égale de participation véritable indivise dans les distributions du Fonds, qu'il s'agisse de distributions de bénéfice, de gains en capital nets réalisés ou d'autres montants, ainsi que dans tous les actifs nets du Fonds en cas de dissolution ou de liquidation du Fonds.

Le 25 avril 2002, le Fonds a émis 17 500 000 parts à 10,00 \$ la part pour un montant en espèces et 9 000 000 de parts en échange de 90 000 \$ de billets de Holdings. Les frais de placement ont totalisé 15 561 \$.

Le 21 mai 2002, le Fonds a émis 1 821 800 parts à 10,00 \$ la part. Ces parts ont par la suite été annulées au coût de 17 170 \$. L'annulation des parts a permis de dégager un gain net de 337 \$, qui a été porté au crédit du surplus d'apport. Les frais de placement ont totalisé 1 048 \$.

Après déduction des frais de placement totaux de 16 609 \$, moins l'allègement fiscal y afférent de 5 558 \$, le produit total tiré de l'émission de parts de fiducie s'est établi à 272 167 \$.

	<u>Parts</u>	<u>\$</u>
Émission de parts de fiducie	28 321 800	272 167 \$
Parts annulées	(1 821 800)	(17 507)
Surplus d'apport		337
Bénéfice net		5 378
Distributions		(13 692)
	<u>26 500 000</u>	<u>246 683 \$</u>

11. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Le Fonds loue des immeubles et du matériel en vertu de contrats de location-exploitation. Les loyers futurs minimaux pour les périodes se terminant le 31 décembre sont les suivants :

2002	262 \$
2003	817
2004	769
2005	741
2006	584
Par la suite	<u>3 344</u>
	<u>6 517 \$</u>

Le Fonds est le successeur d'une convention relative aux licences visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et le logo connexe relativement à ses activités de gestion des déchets solides, sous réserve de certaines restrictions. La

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

convention a été modifiée le 22 février 2002 et, en vertu de la convention modifiée, un paiement unique de 2 000 \$ a été effectué le 25 avril 2002 pour régler en totalité toutes les redevances conformément à la convention relative aux licences pour le solde de la durée initiale de 15 ans. En vertu de la convention, le Fonds peut se prévaloir de deux prorogations facultatives de 10 ans après la durée initiale de 15 ans, moyennant 600 \$ et 1 500 \$ annuellement, respectivement, pour chacune de ces prorogations.

Le Fonds devra verser des redevances de 1,50 \$ par tonne de déchets apportés à la décharge de Lachenaie sous réserve d'un montant maximal de 1 500 \$ par année à partir du début de l'utilisation de l'agrandissement nord, prévu pour mai 2003. Cette convention relative aux redevances a une durée de quatre ans et prévoit un paiement cumulatif maximal de 6 000 \$ sur la durée de la convention.

Le Fonds a conclu divers engagements dans le cours normal de ses activités. Au 30 septembre 2002, il avait émis des lettres de crédit pour un montant de 11 934 \$ et signé des garanties de bonne exécution pour un montant de 10 056 \$.

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime à prestations déterminées du Fonds est non contributif et exige que tous les employés admissibles adhèrent au régime suivant leur première année d'emploi. Une évaluation actuarielle est effectuée tous les trois ans. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2000. Le montant net de la charge de retraite pour la période comprise entre le 25 avril 2002 et le 30 septembre 2002 s'est chiffré à 124 \$ (74 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002).

FONDS DE REVENU BFI CANADA
Notes complémentaires
Période du 25 avril 2002 au
30 septembre 2002
(non vérifié)
(en milliers de dollars)

Les données relatives au régime à prestations déterminées du Fonds s'établissent comme suit :

Actifs du régime	
Valeur marchante au début de la période	291 \$
Rendement réel des actifs du régime	10
Cotisations patronales	54
Prestations versées	(2)
Perte actuarielle au cours de la période	<u>(55)</u>
Valeur marchante à la fin de la période	<u>298 \$</u>
Obligation actuarielle au titre des prestations constituées	
Au début de la période	397 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	18
Intérêts débiteurs	11
Prestations versées	(2)
Perte actuarielle au cours de la période	<u>—</u>
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période	<u>424 \$</u>
Charge au titre du régime d'avantages sociaux	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	18 \$
Rendement réel des actifs du régime	(10)
Intérêts débiteurs	11
Amortissement des actifs de transition	(1)
Amortissement des gains actuariels nets	<u>(2)</u>
Charge au titre du régime d'avantages sociaux, montant net	<u>16 \$</u>
Situation de capitalisation – déficit du régime	126 \$
Actifs transitoires non amortis	25
Pertes actuarielles non amorties	<u>(114)</u>
Passif au titre des prestations constituées, à la fin de la période	<u>37 \$</u>

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées du Fonds sont les suivantes :

Taux d'actualisation	6,5 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime	7,5 %
Taux de croissance de la rémunération	4,5 %

FONDS DE REVENU BFI CANADA
Notes complémentaires
Période du 25 avril 2002 au
30 septembre 2002
(non vérifié)
(en milliers de dollars)

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur estimative

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer et des impôts sur les bénéfices se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Au 30 septembre 2002, la juste valeur estimative de la dette à long terme s'approchait de la juste valeur.

Risque de crédit

Le Fonds fournit du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Le Fonds vérifie régulièrement la solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances. Le Fonds réduit le risque de crédit en traitant avec un grand nombre de clients de divers secteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds a un emprunt à terme renouvelable dont le taux d'intérêt fluctue selon le taux bancaire préférentiel ou le taux des acceptations bancaires de 30 jours.

14. INFORMATION SECTORIELLE

Le Fonds exerce ses activités dans quatre secteurs distincts : décharges (incluant des installations de production d'énergie avec le gaz d'enfouissement); collecte de déchets solides dans le domaine commercial; collecte de déchets solides dans le domaine industriel; et collecte dans d'autres domaines. Le Fonds détient et exploite des décharges qui servent les régions de Montréal, de Calgary et de Winnipeg ainsi que leurs collectivités avoisinantes. L'usine de génération d'électricité du Fonds située à la décharge de Lachenaie est également comprise dans ce secteur d'activité. Le secteur d'activité ayant trait à la collecte de déchets solides dans le domaine commercial englobe des services de collecte et d'élimination de déchets solides non dangereux et de produits recyclables à l'aide de camions à chargement avant, arrière et latéral. Le secteur d'activité ayant trait à la collecte de déchets solides dans le domaine industriel fournit des services de collecte et d'élimination de déchets solides non dangereux au moyen de camions à benne amovible. Le secteur d'activité ayant trait à la collecte dans d'autres domaines inclut les services de collecte dans le domaine résidentiel, les activités des stations de transfert des collectes, les installations de matériaux récupérés et les locations de compacteurs à déchets.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

Les conventions comptables utilisées dans ces secteurs d'activité sont les mêmes que celles qui sont décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. Les frais de vente, généraux et administratifs sont répartis parmi ces secteurs en fonction des produits bruts dégagés par chaque secteur. Les coûts du siège social sont répartis aux secteurs en fonction de divers facteurs, incluant les produits. Le Fonds évalue le rendement de chaque secteur en fonction des produits bruts, moins les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs.

Le Fonds n'a aucun client auprès de qui les ventes excèdent 10 % du total du chiffre d'affaires.

Le Fonds n'a pas réparti l'écart d'acquisition entre ses unités d'exploitation. À l'heure actuelle, l'écart d'acquisition est comptabilisé dans le secteur de la collecte.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2002

	<u>Décharges et énergie</u>	<u>Collecte</u>			<u>Total</u>
		<u>Commercial</u>	<u>Industriel</u>	<u>Autres</u>	
Produits bruts	10 963 \$	18 724 \$	7 503 \$	6 630 \$	43 820 \$
Produits intersociétés	(3,463)	—	—	(510)	(3,973)
Produits	7 500	18 724	7 503	6 120	39 847
BAIIA ¹⁾	6 340 \$	5 813 \$	833 \$	621 \$	13 607 \$

1) Représente le bénéfice avant l'amortissement, les intérêts et les impôts sur les bénéfices.

Pour la période comprise entre le 25 avril 2002 et le 30 septembre 2002

	<u>Décharges et énergie</u>	<u>Collecte</u>			<u>Total</u>
		<u>Commercial</u>	<u>Industriel</u>	<u>Autres</u>	
Produits bruts	18 717 \$	32 314 \$	12 931 \$	11 705 \$	75 667 \$
Produits intersociétés	(5 926)	—	—	(923)	(6 849)
Produits	12 791	32 314	12 931	10 782	68 818
BAIIA ¹⁾	10 321 \$	9 204 \$	1 497 \$	1 738 \$	22 760 \$

	<u>Décharges et énergie</u>	<u>Collecte</u>	<u>Total</u>
Actifs	185 325 \$	195 715 \$	381 040 \$

1) Représente le bénéfice avant l'amortissement, les intérêts et les impôts sur les bénéfices.

FONDS DE REVENU BFI CANADA

Notes complémentaires

Période du 25 avril 2002 au

30 septembre 2002

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

15. CARACTÈRE SAISONNIER

Les produits d'exploitation sont généralement plus élevés au printemps, en été et en automne étant donné qu'une plus grande quantité de déchets solides non dangereux sont collectés et éliminés. La hausse des produits tirés des activités des décharges et de la collecte est partiellement contrebalancée par les coûts plus élevés liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture qui sont comptabilisés selon les données par part, et par l'augmentation des frais d'exploitation liés à la collecte, respectivement.



RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

SIÈGE SOCIAL

Fonds de revenu BFI Canada
135 Queens Plate Drive, Suite 300
Toronto (Ontario) M9W 6V1
Téléphone : (416) 741-5221
Télec. : (416) 741-4565
Site Web : www.bficanada.com

FIDUCIAIRES

Keith Carrigan
Douglas Knight
Daniel Milliard
T. Iain Ronald
James Temple
Joseph H. Wright

INSCRIPTION EN BOURSE

Bourse de Toronto
Symbole : BFC.UN

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT COMPTABLE DES REGISTRES

Computershare Trust Company du Canada
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION, COMMUNIQUEZ AVEC :

Joseph Quarin
Directeur des finances
Keith Carrigan
Président et chef de la direction



229980